

[Traduction]

LE DÉFICIT

M. John Williams (St-Albert, Réf.): Monsieur le Président, nous n'arrêtons pas de demander au ministre des Finances combien de temps il va lui falloir pour éliminer le déficit. Il a toujours été incapable de nous donner une réponse.

Nous apprenons à présent que le président du Conseil du Trésor a la situation bien en main. L'an 2000 sera l'année où les Canadiens vont commencer à voir se dissiper le nuage du déficit, à moins bien sûr que ce nuage ne s'abatte sur eux d'ici là.

Le ministre et ses collègues disent qu'ils vont tous entonner le même refrain en faveur d'un budget équilibré. Ce n'est pas le moment de s'en remettre lâchement à la chanson «réduire le déficit seulement si on le peut». Il est temps que le premier ministre produise la messe de requiem pour le repos du déficit. À ce propos, le ministre pourrait-il veiller à en faire parvenir une partition au ministre des Finances, qui semble avoir été tenu à l'écart du chœur?

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA DETTE NATIONALE

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, malgré les mesures de réduction des dépenses annoncées lors du Budget, le gouvernement est confronté à une augmentation substantielle du remboursement des intérêts sur la dette qui passeront cette année de 42 à 50 milliards de dollars. Cette hausse est directement attribuable, bien sûr, à l'augmentation de la dette globale. Autrement dit, le problème de la dette reste entier malgré les engagements du gouvernement.

Ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre confirme-t-il que, même sur la base des réductions de dépenses annoncées dans le Budget, la dette globale du gouvernement s'élèvera à près de 800 milliards de dollars dans cinq ans?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Non, monsieur le Président. Je crois que l'estimation du chef de l'opposition est un peu trop pessimiste. Nous avons certainement l'intention de continuer à régler et à assainir les finances publiques, mais il n'y a pas de doute que nous avons hérité d'une dette considérable. D'ailleurs, c'est pour cela que nous avons pris des mesures précises et décisives lors de notre dernier Budget.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, le chiffre que j'ai annoncé est basé sur les coordonnées qui apparaissent dans le Budget, donc les chiffres mêmes du ministre, sur trois ans, avec une projection et les mêmes paramètres. Donc, il ne peut nier ces chiffres-là.

Questions orales

Je lui demande plus fondamentalement s'il reconnaît que le problème de la dette demeurera insoluble, tant et aussi longtemps que ne sera pas réglé le problème des structures politiques d'un régime fédéral sclérosé qui fait du Canada un pays surgouverné, alors que 40 p. 100 des dépenses de l'État fédéral s'effectuent dans des secteurs qui relèvent des provinces?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, faire des projections telles que celles que vient de faire le chef de l'opposition suppose que le gouvernement a l'intention de ne rien faire. Sauf que nous venons de démontrer très clairement que nous avons l'intention, budget après budget, de prendre des mesures décisives pour régler l'héritage que nous avons reçu du gouvernement précédent.

Cela étant dit, en ce qui concerne les structures gouvernementales, on a démontré très clairement encore dans le Budget que nous sommes capables d'agir. Ce n'est certainement pas nous qui incarnons le statu quo, il s'agit plutôt, malheureusement, du chef de l'opposition et son parti.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, au-delà de la rhétorique habituelle du ministre, je voudrais lui rappeler que quand même le chiffre que je viens de mentionner est calculé directement à partir de ses propres chiffres à lui, en supposant même qu'il atteigne les objectifs insuffisants qu'il s'est assignés.

Je demande au ministre comment il peut nier que la sclérose du gouvernement fédéral devient patente à partir de cette véritable taxe à l'emploi de 5 milliards de dollars que sont les taux excessifs des cotisations à l'assurance-chômage, qui lui permettent de financer de nouvelles ingérences dans la formation de la main-d'œuvre, plutôt que de réduire ces taux pour stimuler la création d'emplois.

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, le ministre du Développement des ressources humaines et moi-même avons répété à maintes reprises qu'il est certainement de notre intention de diminuer les cotisations d'assurance-chômage. D'ailleurs, une des premières annonces qui ont été faites par le ministre, il y a un an, a été de les diminuer.

• (1420)

Oui, c'est vrai, nous sommes en train de créer un surplus, et j'aurais pensé que peut-être le chef de l'opposition aurait voulu nous féliciter. On a hérité d'un déficit incroyable et nous sommes en train de le transformer en surplus. C'est formidable!

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, une fois de plus, le ministre des Finances a reporté la nécessaire réforme du régime fiscal canadien, plutôt que de s'assurer que l'ensemble des contribuables et des entreprises paient leur juste part d'impôt. Il a encore choisi de s'attaquer à la classe moyenne et aux plus démunis pour tenter de régler ses problèmes de déficit.